



6. Que devez-vous aborder dans les mesures et/ou règles de sécurité ?

La plupart des enseignants n'ont pas identifié beaucoup de mesures de sécurité pendant les tests. La raison en est que la plupart des tests ont lieu dans une salle de classe et sont donc déjà adaptés à l'accueil d'enfants.

Cependant, quelques points ont tout de même été soulevés :

Le point principal était de s'assurer de ne pas utiliser de matériel fragile ou vraiment petit, car il y a un risque de casse et/ou de perte des pièces dans la salle de classe. L'utilisation d'appareils électroniques, smartphones, tablettes, ordinateur, etc. doit être surveillée de près par l'enseignant.

En suivant les instructions fournies dans le modèle d'instructions du maître du jeu, les enseignants devaient également s'assurer que les élèves n'utilisaient pas mal ou ne cassaient pas le matériel/les accessoires, qu'ils remettaient tout à la bonne place après les avoir utilisés.

Toute violence ou dispute entre les joueurs pendant l'ER était interdite et la coopération était plutôt encouragée.

Il faut également préciser que certains endroits sont interdits et qu'il n'est pas nécessaire de casser quoi que ce soit pour l'ouvrir. Typiquement, il ne faut pas fouiller au-dessus des planches du plafond, ne pas fouiller dans les placards de rangement " hors limites ", ne pas ouvrir les fenêtres et ne pas monter sur les rebords des fenêtres non plus, etc.

Comme la phase de test a été menée pendant le Covid, certains enseignants ont également inclus des règles de distanciation sociale dans l'ER.

Enfin, la fermeture effective de la porte de la salle est sujette à débat. Cependant, dans le cas d'une fermeture réelle de la porte, un double de la clé doit être



accessible à tout moment, et visible en cas d'urgence (alarme incendie, etc.).

L'enseignant peut expliquer la raison de la présence de ce double si nécessaire.



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.